



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 10 mai 1996

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 26 AVRIL 1996

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 13 MAI 1996

**Espace Niortais : mise en place de la maitrise d'Oeuvre pour le
CAJI et la Maison de l'Emploi**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD,
M. Alain BAUDIN, Mme Marie-Josèphe SOULISSE,
M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE,
M. Gilles FRAPPIER

Conseillers :

M. Jacques LAMARQUE, M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES,
Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE,
Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Claire MINALI-
BELLA, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI,
M. Gérard NEBAS, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD,
Mme Christiane ROUSSELLE, Mme Patricia LUCAS,
Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT,
M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS, M. Jean
PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE, M. Claude
VITELLINI, Mme Françoise GAILLARD, M. Michel RIVALLIN, Mme
Catherine REYSSAT, Mme Marie-Cécile MORISOT

Secrétaire de séance : Jean-Michel PASSERAULT

Excusés :

M. Gérard GAUDUCHON donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
Mme Christiane FASILLEAU donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.
M. Hervé LAMPIN donne pouvoir à M. Jean PILLET.
Mme Ségolène ROYAL donne pouvoir à Mme Françoise GAILLARD.
M. Guy-Marie GUERET donne pouvoir à M. Claude VITELLINI.

Espace Niortais : mise en place de la maitrise d'Oeuvre pour le CAJI et la Maison de l'Emploi

Monsieur Robert LEON, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

L'Espace Niortais prévoit, parmi divers équipements, la création d'un espace convivial d'animation, d'écoutes et d'informations de service destiné à la jeunesse niortaise.

Le Centre d'Animation Jeunesse Information ou CAJI trouve naturellement sa place dans l'îlot Michelet.

L'Espace Niortais comportera aussi l'implantation d'**une Maison pour l'Emploi**, regroupant un ensemble de structures susceptibles d'apporter les meilleurs services possibles aux demandeurs d'emploi pour le Pays Niortais.

Les études de faisabilité ont montré que l'ensemble de ces fonctions pouvaient être installées dans le bâtiment de l'ancien musée des Beaux Arts et dans l'ancien réfectoire existant en coeur d'îlot.

L'opération porte sur une surface totale de 1520 m² environ pour une enveloppe prévisionnelle de travaux envisagée à 9 MF HT.

Il s'agit d'une "opération de réhabilitation" au sens de la loi MOP. La désignation du Maître d'Oeuvre relève d'une mise en compétition sans concours (Article 314 bis du Code des Marchés Publics).

Après avis public de candidatures, cette mise en compétition sera limitée à l'examen des compétences et des moyens dont disposent les candidats.

Un prochain Conseil Municipal sera appelé à désigner le lauréat après avis d'une commission composée comme un jury de concours (cf article 314 ter et 279 du Code des Marchés Publics).

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser le Maire à lancer cette consultation et à approuver la liste des membres de la commission à savoir :

*Monsieur le Maire, Président ou son représentant
5 Conseillers Municipaux élus à la représentation proportionnelle
1/3 de Maître d'Oeuvre
des personnalités compétentes
et la participation de 2 représentants de l'Etat (Trésor et DDCCRF)*

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 45
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjoint Délégué

Robert LEON

[Ordre du jour](#)